



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 10/2019/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU JEUDI 14 FEVRIER 2019 A 9H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT ELARGISSEMENT DU PERIMETRE DE LA COMMISSION ASSAINISSEMENT AUX COMPETENCES GESTION DES EAUX PLUVIALES ET GEMAPI

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 19
Nombre de Procuration : 4
Date de convocation : mercredi 06 février 2019

Nombre de suffrages exprimés : 23
Vote :
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze février à neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Jean GANTY 1^{er} Membre du bureau - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président → **Procuration** à Gilles ADELSON - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - David RICHE, 3^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau → **Procuration** à Chester LEONCE - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS : Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Claude PLENET, Conseiller communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire - Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, Conseiller communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Chester LEONCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

Vu la Délibération N° 94/2014/CACL de la séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2014 relative à l'installation des commissions thématiques ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la Loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ;

Vu la Loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

Considérant que conformément aux articles 64 et 66 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) confiant à titre obligatoire l'exercice des compétences « eau » et « assainissement » aux Communautés de Communes et aux Communautés d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020.

Considérant qu'il y a lieu pour optimiser le fonctionnement des instances de rendre plus souple le fonctionnement de certaines commissions, notamment sur les sujets touchant au grand cycle de l'eau urbain.

Considérant qu'il est loisible alors d'élargir le périmètre de la Commission Assainissement aux nouvelles compétences en matière de gestion des eaux pluviales et Gemapi.

Considérant les candidatures de deux membres supplémentaires à la Commission Assainissement élargie : Mrs Claude MORTIN et Roger ARON.

Entendu l'avis favorable de la Commission « Assainissement » du lundi 11 février 2019 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 12 février 2019 ;

Entendu le **Rapport N° 10/2019/CACL** relatif à l'élargissement du périmètre de la Commission Assainissement aux compétences gestion des eaux pluviales et GEMAPI.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 10/2019/CACL** relatif à l'élargissement du périmètre de la Commission Assainissement aux compétences gestion des eaux pluviales et GEMAPI.

APPROUVE l'élargissement du périmètre de la commission assainissement aux compétences gestion des eaux pluviales et GEMAPI ainsi que le nombre de ses membres.

DESIGNE Mrs Claude MORTIN et Roger ARON comme nouveaux membres de la « **Commission Assainissement** élargie aux sujets du pluvial » dont la composition est la suivante :

Président : Raphaël RABORD, 4ème Vice-Président, délégué à l'Assainissement

Membres : Monique AZER, Patrick LECANTE, Anne-Michèle ROBINSON, Jocelyne PRUDENT, Farah KHAN, Chester LEONCE, Serge SEWGOBIND, Roland LEANDRE, Georgina CHIN-TEN-FUNG, Claude MORTIN, Roger ARON

AUTORISE la Présidente ou son représentant à exécuter la présente délibération et à signer tous les documents administratifs et comptables afférents à cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le jeudi 14 février 2019

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH

